

Sermon de Mgr Lefebvre - Pentecôte - Confirmations - 7 juin 1981

Publié le 7 juin 1981
Mgr Marcel Lefebvre
10 minutes

La Porte Latine - FSSPX France - Homélie à Écône, 7 juin 81, Pentecôte, Confirmations

Mes bien chers frères,

C'est toujours avec une grande joie que nous recevons vos enfants le jour de la Pentecôte pour leur donner le sacrement de confirmation. C'est vraiment une image de ce qu'est l'Église. Vous venez de toutes parts pour que vos enfants reçoivent la grâce de ce sacrement de confirmation surtout en ce jour de Pentecôte qui nous rappelle l'effusion du Saint-Esprit sur les apôtres qui entouraient la Vierge Marie et les disciples. C'est donc une belle fête, bien choisie, pour conférer ce sacrement à vos chers enfants.

Mes bien chers enfants,

On a vous a certainement bien préparés pour ce sacrement de confirmation, vos parents, les prêtres qui se sont chargés de faire votre instruction, vous ont dit ce qu'était ce sacrement de confirmation. Mais, malheureusement, il faut bien l'avouer, aujourd'hui, dans cette période de crise de l'Église, de confusion, il semble que bien des prêtres et nécessairement bien des fidèles, pensent que ce sacrement n'est plus nécessaire, puisqu'il n'est pas absolument obligatoire. On comprend que l'on baptise les enfants, parce que c'est un sacrement indispensable pour recevoir la grâce qui doit nous conduire au Ciel.

Mais le sacrement de confirmation n'étant pas absolument obligatoire, à quoi bon prendre la peine de demander aux évêques de donner le sacrement de confirmation. Et ceci est une idée tout à fait contraire à l'esprit de l'Église ; tout à fait contraire à la foi de l'Église.

Sans doute, ce sacrement n'est pas absolument nécessaire et indispensable sous peine de péché grave pour aller au Ciel ; c'est vrai. Autant le baptême est nécessaire : baptême de l'eau, baptême du sang, baptême de désir, sans doute autant le baptême est nécessaire, (autant) il est vrai que le sacrement de confirmation n'est pas absolument nécessaire.

Mais si Notre Seigneur Jésus-Christ l'a institué - et c'est Notre Seigneur Jésus-Christ qui a institué le sacrement de confirmation - ceci est une vérité de foi que nous sommes obligés de croire, c'est un dogme de notre foi. Le concile de Trente l'a affirmé d'une manière solennelle : Il y a sept sacrements institués par Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous n'avons pas le droit de penser, nous, que l'un des sacrements n'a pas été institué par Notre Seigneur.

Donc si Notre Seigneur a pris la peine, le soin, d'instituer ce sacrement de confirmation, on peut penser qu'il y avait une raison grave. Et d'ailleurs, aujourd'hui, plus que jamais, les enfants ont besoin de ce sacrement de confirmation.

Bien chers parents qui êtes ici, vous le constatez tous les jours dans vos villages, dans vos relations, dans votre entourage, que de personnes abandonnent la foi. Que de personnes ne suivent plus la voie de la vie chrétienne, la voie des commandements de Dieu. Que de personnes en définitive abandonnent Dieu, abandonnent Notre Seigneur Jésus-Christ. Bien plus qu'autrefois.

Pour ceux qui ont déjà un certain âge et qui ont connu ce qu'étaient vos villages, vos cités, il y a disons trente ans, ils sont obligés de constater une énorme différence. Autrefois on aurait compté sur les doigts de la main, ceux qui ne pratiquaient pas, ceux qui n'assistaient pas à la Sainte Messe le dimanche ; on les aurait compté sur les doigts.

Aujourd'hui, ils sont nombreux, nombreux qui ne pratiquent plus la loi du Seigneur ; nombreux malheureusement séparés, ou qui sont tombés dans l'indifférence et ne mettent plus les pieds dans les églises, ou ne cherchent plus à assister à la Sainte Messe, ou à communier, à se confesser. Bien sûr

qu'ils sont encouragés, malheureusement par beaucoup de prêtres qui disent que la messe du dimanche n'est plus obligatoire ; que la confession peut se faire d'une manière collective. Et tout cela fait perdre le sens de la foi.

Alors pour ces chers enfants qui grandissent, voyez la difficulté qu'ils auront – si vous, déjà, à votre âge, avez ce scandale devant les yeux, de ceux qui ne pratiquent plus ; de ceux qui abandonnent la foi – alors que ce sera-ce pour ces chers enfants !

Et c'est pourquoi ce sacrement de confirmation est encore bien plus important pour eux – je dirai – que pour nous qui l'avons reçu à l'âge et dans l'époque où nous l'avons reçu. Les dangers pour leur foi sont plus grands ; les dangers pour la morale, sont plus grands également, vous le savez bien et vous le déplorez. Et parfois vous ne savez plus où mettre vos enfants pour leur éducation, pour leur instruction. Quel dommage !

Alors, je vous félicite de maintenir votre foi et de tout faire pour que vos enfants gardent la foi que vous avez vous-mêmes et que vos parents avaient et vous ont transmise.

Et c'est pour cela, que nous aussi, ici, nous formons de futurs prêtres qui ont la foi catholique et qui la garderont intégralement pour donner à vos enfants, l'instruction, l'éducation, les sacrements dont ils ont besoin pour vivre chrétiennement.

Mes chers enfants, vous allez dans quelques instants, venir, vous approcher de l'évêque pour recevoir cette grâce du Saint-Esprit qui marque en vous un caractère, un signe sur votre âme. Désormais, les anges du Ciel, vos chers parents qui sont au Ciel, verront ce signe sur vos âmes. Si nous, nous ne le voyons pas, nous qui sommes encore ici-bas, eh bien ceux qui sont déjà là-haut, qui ont rejoint la très Sainte Vierge, les saints Anges, ceux-là verront, comme tous les élus du Ciel, que votre âme est marquée désormais du signe de la confirmation pour toujours, pour toujours.

Et quand allez-vous recevoir ce signe ? Quand allez-vous recevoir cette grâce du Saint-Esprit en vous, qui va vous donner ses dons, sa force, sa lumière, pour demeurer bon chrétien, pour être ferme dans la foi, quand allez-vous le recevoir ?

Au moment où vous allez vous agenouiller devant l'évêque, quand l'évêque va imposer sa main sur votre tête et signer votre front du signe de la Croix avec le Saint Chrême consacré le Jeudi Saint. Le Saint Chrême qui est fait d'huile d'olives. Et cette matière est nécessaire. C'est en toutes lettres dans le catéchisme du concile de Trente. Il faut que ce soit de l'huile d'olives mélangée au baume et consacrée par l'évêque le Jeudi Saint. Cela c'est la matière du sacrement de confirmation.

Eh bien, c'est ce que nous donnerons. Vous serez signé par le Saint Chrême qui est fait d'huile d'olives mélangée de baume et consacré par l'évêque le Jeudi Saint.

Cette consécration n'est pas une consécration quelconque. Vous savez que l'évêque consacre bien d'autres choses. Il consacre aussi les pierres d'autel par exemple, parce que l'on y fait le Sacrifice de Notre Seigneur. Alors on consacre les pierres d'autel avec cette même huile, avec le Saint Chrême.

462

L'évêque consacre également les temples de Dieu, les grandes églises, les cathédrales. Toutes les grandes églises ont été consacrées avec du Saint Chrême aussi ; les calices, les patènes, sont consacrés également.

Pourquoi cette consécration ? Parce que ces objets servent à louer Dieu, servent au Sacrifice de Notre Seigneur, servent à Dieu Lui-même.

Alors pourquoi, vous, vous êtes consacrés ? Parce que vous devez servir Dieu. Vous êtes consacrés pour servir le Bon Dieu. Quoi que vous fassiez dans l'avenir, votre vie doit être consacrée au Bon Dieu, votre esprit, votre cœur, votre âme, doivent être consacrés pour le Bon Dieu. On n'a pas le droit de soustraire sa vie, son esprit au Bon Dieu. Alors ce signe de la Croix qui va être fait sur votre front et l'imposition de la main de l'évêque vont vous donner cette grâce et ce caractère qui vont faire de vous des confirmés.

Alors réjouissez-vous, remerciez le Bon Dieu et à la fin de la cérémonie de confirmation, vous vous lèverez et vous ferez votre profession de foi, pour bien montrer que vous avez la foi catholique et que vous n'avez pas peur de le proclamer et de dire : Oui, je suis catholique et je suis un fervent catholique et je veux garder ma foi catholique. Et par conséquent, je proclame ma foi par le Credo,

le Credo catholique.

Et puis ensuite vous direz le Notre Père et le Je vous salue Marie, pour bien montrer que devant l'Église vous faites profession de votre foi.

Et tous vos parents et amis qui sont ici, réciteront ces mêmes prières aussi en souvenir de leur confirmation, de la confirmation que nous avons reçue, afin de ressusciter en nous, cette grâce de la confirmation à l'occasion de votre confirmation, mes chers enfants.

Et vous vous confierez ensuite, à la très Sainte Vierge Marie, par l'*Ave Maria* que vous récitez, vous demanderez à votre bonne Mère du Ciel de vous garder dans la foi. Elle est vigilante. Elle sait. Elle sait les choses. Elle vous connaît parfaitement ; elle vous aime. Si vos parents vous aiment beaucoup, beaucoup, la très Sainte Vierge vous aime encore davantage. Elle est encore prête à faire plus que vos parents seraient capables de faire. Parce qu'elle est plus puissante. Elle est toute-puissante au Ciel. Elle est la Reine du Ciel, la Reine du monde. Alors elle est toute-puissante. Vous vous confierez à elle.

Voyez les apôtres, lorsqu'ils étaient réunis dans le Cénacle et qu'ils ont reçu l'Esprit Saint, ils entouraient la très Sainte Vierge Marie. Et c'est par la Vierge Marie qu'ils ont reçu l'Esprit Saint. Si la Vierge Marie n'avait pas été là, ils n'auraient pas reçu l'Esprit Saint comme ils l'ont reçu. Jésus a voulu que Marie soit présente. Elle, elle était déjà remplie du Saint-Esprit. Elle ne pouvait pas être remplie davantage de l'Esprit Saint.

Mais c'est parce qu'elle était au milieu des apôtres, que les apôtres ont reçu la grâce de l'Esprit Saint. Car toutes les grâces nous viennent par Marie. Donc la grâce que vous allez recevoir, la grâce du sacrement de confirmation, vient par la très Sainte Vierge aussi.

Alors vous devez remercier votre Mère et lui demander d'être toujours, bon chrétien, bonne chrétienne et de faire ainsi votre salut.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.